

SOUTENEZ LA FORMATION DES TALENTS DONT VOTRE ENTREPRISE A BESOIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024
FAITES DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
VOTRE PARTENAIRE



« **Affecter votre taxe d'apprentissage à l'université Paris Cité, c'est contribuer à la formation et au développement des compétences de nos étudiantes et étudiants, vos collaboratrices et collaborateurs de demain.** C'est également soutenir un établissement qui a fait de la professionnalisation et de l'innovation un axe majeur de sa stratégie. Avec vous, construisons l'avenir. Votre soutien est essentiel. Merci ! »

Édouard Kaminski

Président de l'université Paris Cité

AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, INVESTISSEZ DANS L'AVENIR !

La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle de l'université qui contribue à la mise en œuvre d'une pédagogie innovante et d'une recherche scientifique en phase avec les attentes du monde socio-économique.

À travers le versement ciblé du solde de la taxe d'apprentissage, c'est une nouvelle relation qui s'instaure entre vos entreprises et notre université.

Grâce à elle, l'université Paris Cité s'engage à ouvrir de larges horizons vers la création de nouveaux métiers.

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Pour contribuer à la formation des talents qui rejoindront demain vos équipes ;
- Pour participer à l'amélioration continue de nos formations et à leur adaptabilité aux besoins de vos métiers ;
- Pour développer de nouveaux projets pédagogiques, scientifiques et technologiques répondant aux défis environnementaux et sociétaux ;
- Pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée ;
- Pour faciliter l'arrivée de nos diplômées et diplômés sur le marché du travail.

EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, VOUS INVESTISSEZ DANS :

- Des équipements scientifiques de pointe en appui à la formation et à la recherche ;
- L'internationalisation de nos enseignements et le déploiement de parcours d'études à l'étranger ;
- L'employabilité de nos étudiantes et nos étudiants en entreprise ;
- Des actions de responsabilité sociétale et environnementale ;
- Des formations sur mesure co-construites avec vous.



DÉCOUVREZ CE QUE LA TAXE A DÉJÀ PERMIS DE FINANCER
À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

u-paris.fr/taxe-apprentissage

QUI SOMMES-NOUS ?

UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE CONNECTÉE AUX BESOINS DU MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'université Paris Cité couvre tous les niveaux de la professionnalisation : B.U.T., licences professionnelles, masters professionnels, doctorat en médecine, formation continue, etc. Elle est en outre la seule université parisienne à posséder deux IUT.

Son rayonnement international dans le domaine de la recherche et la richesse de ses formations professionnalisantes la distinguent largement dans le paysage académique francilien.

Avec un potentiel inégalé en santé, l'université Paris Cité couvre par ailleurs l'ensemble des champs disciplinaires majeurs en sciences, ingénierie, arts et humanités.

Cette interdisciplinarité est mise au service de la société pour penser et agir en intégrant pleinement ses évolutions et transformations actuelles : enjeux climatiques, nouvelles approches de la santé, intelligence artificielle, data et numérique.



63 000
étudiantes et étudiants
dont :

- 31 754 en 1^{er} cycle
- 15 891 en 2^e cycle
- 13 078 en 3^e cycle



3 030
doctorantes
et doctorants



1 184
thèses d'exercice



3 924
étudiantes et étudiants
en apprentissage



16 664
stagiaires de la formation
professionnelle



26
graduate
schools



21
bibliothèques



44
plateformes
pédagogiques

Université à impact positif, engagée pour la santé planétaire, l'université Paris Cité figure parmi les plus prestigieux établissements français grâce à sa recherche, ses formations professionnalisantes et sa capacité d'innovation. Elle s'appuie sur la richesse omnidisciplinaire de ses 24 composantes regroupées en trois Facultés – Santé, Sciences, Sociétés et Humanités – de son établissement composante, l'Institut de physique du globe de Paris, et d'entités associées, l'Institut Pasteur et l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine.

DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU GRÂCE À LA RECHERCHE

La formation par la recherche permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des compétences qui les préparent aussi bien à des carrières académiques qu'à des postes à responsabilité dans l'ensemble des secteurs économiques.

En matière de formation, l'université Paris Cité vise l'excellence pour toutes et tous : elle propose des parcours de formation attractifs, ouverts sur le monde, en prise avec les enjeux contemporains, favorisant l'innovation et la pluridisciplinarité.

Parce que la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants est une priorité, la richesse de l'université Paris Cité portée par ses trois Facultés et ses 24 composantes permet de construire des parcours multidisciplinaires adaptés et fondés sur une spécialisation progressive en vue de l'acquisition de compétences tant transversales que métiers.

De même, le développement des programmes et structures innovantes de formation mais également la valorisation de l'engagement étudiant et l'accès à des programmes d'aide à l'orientation confèrent à ses étudiantes et à ses étudiants un cadre d'études propice à la construction de leur projet professionnel.

L'université Paris Cité renforce continuellement ses relations avec les partenaires du monde socio-économique de façon à proposer une offre de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi, à leur évolution et à la transformation des compétences et des métiers.



4 500
chercheuses, chercheurs,
enseignantes-chercheurs
et enseignants-chercheurs



166
membres
de l'Institut
Universitaire
de France



24
composantes



117
unités
de recherche



21
écoles
doctorales



69^e
université
au niveau
mondial



5
prix honorifiques :
2 prix Nobel,
1 prix Crafoord
1 médaille Fields,
1 prix Holberg

COMMENT AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ ?

VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2023 sur la DSN 2024

(exigible du 6 au 15 mai 2024)

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22574>

CHOISISSEZ L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

1.

À partir du 27 mai 2024, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA :

<https://www.soltea.gouv.fr>

2.

Trouvez l'université Paris Cité

par sa dénomination

ou son numéro de Siret : 130 025 737 00011

3.

Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage :

<https://u-paris.fr/taxe-apprentissage>

4.

Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'université Paris Cité, à l'une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à l'université Paris Cité les montants collectés.

SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT

> sur votre espace sécurisé soltéa

<https://www.soltea.gouv.fr>



RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Représentant 0,68% de la masse salariale 2023

87% Part principale de la TA (versée aux CFA) perçues par les URSSAF depuis janvier 2022 (soit 0,59% de la masse salariale)

13% Solde de la TA perçu par les URSSAF (soit 0,09% de la masse salariale 2023)

Contact

taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à l'université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

Direction des études, de la formation
et de l'innovation pédagogique

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage

45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30





ILLUMINONS LE MONDE DE DEMAIN

ENLIGHTEN THE FUTURE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*